

La future PAC après 2013

Déclaration du groupe CGT

Mme Hacquemand. Je voudrais tout d'abord saluer notre rapporteur pour son écoute et le travail réalisé avec l'administration de notre section sur des enjeux essentiels et dans des conditions rendues difficiles par les contraintes imposées par la nouvelle présentation des projets d'avis.

Les débats ont toutefois été très enrichissants. Le groupe de la CGT approuve l'essentiel des objectifs définis à long terme et les préconisations du projet d'avis, notamment sur l'ambition économique et stratégique et la protection de l'environnement. Je souhaiterais souligner plus particulièrement notre soutien aux préconisations concernant l'emploi salarié, largement ignoré dans la communication de la Commission européenne, bien qu'il prenne une place de plus en plus importante dans la production.

Les propositions de la Commission pour la PAC après 2013 limitent la politique agricole européenne à la seule gestion des crises agricoles en lieu et place d'une politique de régulation publique des prix et des productions. Ces propositions s'inscrivent dans l'acceptation de l'application à l'agriculture des règles de l'OMC, qui visent à démanteler les politiques agricoles nationales et instaurent une mise en concurrence des agricultures du monde dans le cadre d'un développement totalement inégal des systèmes de production. Fil conducteur de sa communication, la recherche de compétitivité de l'agriculture européenne traverse tout le document.

Des économistes et agronomes de l'Académie de l'agriculture ont démontré, au sein même de cette enceinte, que les exploitations agricoles de la France et des pays de l'Union européenne ne pourront jamais soutenir la concurrence des grandes exploitations d'Amérique latine, par exemple. Cette stratégie est destructrice pour notre agriculture, sa diversité, pour l'emploi agricole dans son ensemble, mais aussi pour les territoires ruraux et l'environnement.

Aussi les objectifs affichés de sécurité alimentaire et de soutien à l'emploi perdent-ils en crédibilité. Les crises agricoles, résultat de cette politique de dérégulation, se multiplient. Les tendances lourdes sur l'emploi, observées depuis les années 1980, vont s'accroître avec de nouvelles restructurations des exploitations, une progression du travail précaire, une dégradation des conditions de travail, des exonérations de cotisations élargies et une pression sur les minimas sociaux faisant écho à l'offensive contre des coûts salariaux qui seraient trop importants.

De même, les recommandations pour une conditionnalité sociale permettant la préservation de la santé et de la sécurité au travail des salariés, la prise en compte de

l'emploi dans l'attribution des aides et, plus globalement, une harmonisation sociale par le haut conjointement à la mise en place de socles de droits sociaux améliorés dans chaque pays, obtiennent notre soutien.

Vous l'aurez compris, le groupe de la CGT votera le projet d'avis sous réserves qu'aucun amendement n'en modifie le sens.